



Fiche Poste

Chef de Département des Marchés

Missions permanentes	- Veiller à la gestion de la passation des marchés et la gestion des contrats d'une manière efficace.
Diplôme requis	- Bac+5 : Etudes universitaires supérieures (en gestion d'entreprise, en administration publique, en commerce, en ingénierie, en droit ou dans tout autre domaine connexe avec expérience en passation des marchés).
Expérience Générale	- 10 années d'expérience professionnelle au minimum
Expériences Spécifiques	- Connaissance approfondie de la législation marocaine en matière de marchés publics ; - Maîtrise des règles liées aux appels d'offres, adjudications, négociations ; - Suivi des évolutions législatives et des meilleures pratiques en gestion des marchés.

Activités et tâches principales

- Coordonner et piloter l'élaboration du plan de la passation des marchés, en tenant compte des besoins spécifiques de l'ADHA et des budgets alloués.
- Préparer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et les commandes nécessaires conformément au code des marchés publics et aux directives réglementaires applicables à l'ADHA.
- Publier les avis d'appel à manifestation d'intérêt et les avis généraux de passation des marchés selon les procédures prescrites au règlement de l'ADHA.
- Préparer la notification des marchés, et veiller à ce qu'ils soient validés, visés, approuvés, numérotés et enregistrés.
- Superviser avec les pôles techniques et les entités d'exécution la vérification et la validation des décomptes présentés pour le paiement.
- Mettre en place et mettre à jour un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires du suivi et de l'exécution des marchés de l'ADHA.
- Assurer le renforcement des capacités en notions fondamentales de passation des marchés pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés (ADHA et entités d'exécution).
- Produire régulièrement des rapports sur l'état d'avancement des marchés de l'agence.





Champs des relations

- Le ministère de l'Intérieur ;
- Le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ;
- Le ministère de l'Aménagement du Territoire National et l'Urbanisme et de la Politique de la Ville ;
- Le Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts ;
- Le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports
- Le Ministère de Santé et de la Protection Sociale ;
- Les Institutions bancaires ;
- Les institutions d'assurances ;
- Les Bureaux d'études, laboratoires d'analyses et architectes ;
- Les Entreprises de travaux et prestataires de services.
- L'Inspection Générale des Finances ;
- La Trésorerie Générale du Royaume.

Compétences requises et critères de performance

Compétences managériales & niveau requis		Compétences comportementales & niveau requis	
- Le pilotage.	4	- La rigueur et la discipline.	4
- L'organisation et l'utilisation optimale des ressources.	4	- La capacité d'écoute.	4
- La capacité d'analyse.	4	- L'ouverture aux changements.	4
- L'autonomie et capacité à résoudre les problèmes.	4	- La qualité de coopération (Interne / Externe).	4
- La qualité de la communication et de l'expression.	4	- La proactivité et l'anticipation.	4
- La gestion des objectifs.	4	- L'esprit d'initiative.	4
- L'encadrement et la gestion d'équipe.	4	- L'esprit d'organisation.	4
- L'orientation qualité.	4	- La gestion du stress et les situations complexes.	4
- Animation des relations (internes et externes).	4		
Compétences Techniques			
- Connaissance des différentes politiques sectoriels (Agricultures, Rurales, Routes, Habitat, Eau...).	2	- Connaissance du statut de la fonction publique ainsi que les statuts particuliers.	3
- Gestion de la commande publique.	4	- Concepts, techniques et procédures de gestion du contentieux.	2

Formation initiale Cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Le niveau de compétences

Niv 1 : Initiation : Application des principes de base et/ ou reproduction de situation simples ;

Niv 2 : Adaptation : Maîtrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ ou relativement complexes ;

Niv 3 : Maîtrise : Maîtrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;

Niv 4 : Excellence : Expertise/ Excellence opérationnelle.

